



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


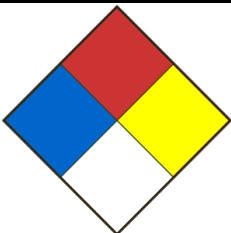
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

| | | | |
|---|-------------------------------------|--|---|
| Identification du produit NITRATE CUIVRIQUE (hemipentahydrate) | | Utilisation du produit Usage en laboratoire | |
| Formule chimique $\text{Cu}(\text{NO}_3)_2 \cdot 2.5\text{H}_2\text{O}$ | | Numéro MAT CR-0170 | Masse molaire 232,59 |
| Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Nitrate Cuivrique, Copper (II) nitrate hemi(pentahydrate), | | | |
| Nom du fournisseur Laboratoire MAT | | Adresse - Rue 610, rue Adanac | |
| Ville Québec | | Province Québec | |
| Code postal G1C 7B7 | Internet www.labmat.com | Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666 | |
| Téléphone en cas d'urgence | CANUTEC: 613-996-6666 | | CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060 |
| Date FDS préparée 2019-08-20 | FDS Préparée par Laboratoire MAT | Courrier électronique labmat@labmat.com | |

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|--|
| Classification SIMDUT/SGH | <p>Toxicité aiguë-Orale catégorie 4</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B</p> <p>Matières solides comburantes catégorie 2</p> |
| Mention d'avertissement | DANGER |
| Mentions de danger (H) | <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H318 Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H272 Peut aggraver un incendie; comburant.</p> |
| Conseils de prudence (P) | <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements et matières combustibles</p> <p>P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.</p> |
| PICTOGRAMMES |  |
| Autres dangers | NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême) |
|  | <p>Santé 2</p> <p>Inflammabilité 0</p> <p>Réactivité 1</p> <p>Spécial OX</p> |

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes) | Numéro CAS et tout identificateur unique | Concentration (%) |
|---|--|-------------------|
| Nitrate cuivrique hemipentahydrate | 19004-19-4 | <=100% |

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

| | |
|--|---|
| Si contact avec yeux | Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si contact avec peau | Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si inhalé | Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin. |
| Si avalé | Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) | Réf. section 11. |
| Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire | En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. |
| Conseils généraux | Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Inflammabilité | Non |
| Conditions d'allumage | Non-inflammable ni combustible. Risques de feu ou d'explosion si chauffé ou broyé en présence de produits combustibles. |
| Agents d'extinction appropriés | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction inappropriés | Donnée non-disponible. |
| Produits de combustion / décomposition dangereux | Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, le nitrate cuivrique dégage des vapeurs toxiques d'oxydes d'azote. Oxydes de cuivre. |
| Dangers spéciaux de feu et d'explosion | Oxydant. Le contact avec des produits combustibles (bois, papier et autres) peut causer le feu. Si chauffé au-dessus de 220°C, le nitrate cuivrique mélangé avec l'hexacyanoferrate d'ammonium ou de potassium peut exploser. Réactions explosives avec l'anhydride acétique, l'ammoniacque + l'amidure de potassium. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). |
| Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers | Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome. |

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|---|--|
| Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence | Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Nettoyer et rincer avec de l'eau. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. |
|---|--|

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Conditions d'entreposage | Sensible à la chaleur. Sensible à l'humidité. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité, des produits combustibles et organiques. |
| Méthode et équipement de manutention | Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. |

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|--------------------------------------|------------|------------------|------------------------|---|
| Nitrate Cuivrique (hemipentahydrate) | 19004-19-4 | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |

| | |
|------------------------------|--|
| Ventilation | Hotte. |
| Respiratoire | Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air. |
| Gants | Manipuler avec des gants. |
| Yeux | Lunettes protectrices avec des volets de sécurité. |
| Chaussures | Chaussures de sécurité. |
| Vêtements | Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique. |
| Contrôle d'ingénierie | Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition. |

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|--------------------------------------|
| État physique | Solide. |
| Apparence | Poudre cristalline de couleur bleu.- |
| Odeur | inodore. |
| Seuil olfactif | Données non disponibles |
| pH | Donnée non disponible.. |
| Point de fusion / congélation | 114°C |
| Point initial d'ébullition | 170°C (dec) |
| Plage d'ébullition | Données non disponibles |
| Point d'éclair | Données non disponibles |
| Taux d'évaporation | Données non disponibles |
| Inflammabilité | Non |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %) | Données non disponibles |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %) | Données non disponibles |
| Tension de vapeur | Données non disponibles |
| Densité de vapeur | Données non disponibles |
| Densité | 2.32g/cm ³ |
| Solubilité | Très soluble dans l'eau et l'alcool. |
| Coefficient de partage--n-octanol/eau | Données non disponibles |
| Température d'auto-inflammation | Données non disponibles |
| Température de décomposition | Données non disponibles |
| Viscosité | Données non disponibles |

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Réactivité | Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible / organique. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Risque de réactions dangereuses | Comburant. |
| Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations) | Éviter l'humidité et la chaleur excessive. |
| Substances incompatibles | Les poudres de métaux. Les agents réducteurs forts (potassium, sodium, les hydrures de métaux), les matériaux organiques et combustibles (bois, papier et autres), l'acétylène, l'anhydride acétique, l'hexacyanoferrate d'ammonium, l'hexacyanoferrate de potassium, la chaleur et l'humidité. |
| Produits de décomposition dangereux | Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de cuivre |

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

NITRATE CUIVRICQUE (HEMIPENTAHYDRATE)

| | |
|--|--|
| Premières voies d'absorption | Ingestion, inhalation, la peau et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aiguë : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Irritation sévère pouvant entraîner un dépôt de cuivre sur la cornée et une opacification du tissu oculaire (Maladie de Wilson). |
| - Peau | Irritation sévère et dermatite. |
| - Respiration | Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort. |
| - Ingestion | Irritation et brûlures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, nausées et vomissements, convulsions, stupeur, collapsus et paralysie respiratoire possibles. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, lésions aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, larmoiement, goût métallique dans la bouche, salivation, sudation, fatigue, fièvre, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Oral(e) - Rat - 794 mg/kg Remarques: Effet comportemental:Somnolence (activité générale diminuée). 0 mg/kg Remarques: Effet comportemental:Somnolence (activité générale diminuée) Effet comportemental:Convulsions ou action sur le seuil de la crise d'épilepsie Poumons, Thorax ou Respiration:Dyspnée. DL50 Dermal - Donnée non disponible. |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | CL50 - Inhalation - Donnée non disponible. |

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

| | |
|-------------------------------------|--|
| Écotoxicité | Toxicité pour les poissons: CL50 - autre poisson - 0,29 mg/l - 96.0 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50: Daphnia magna - 0,026 mg / l / 48H (M = 10) |
| Persistence et dégradation | Peuvent persister d'après les informations fournies. |
| Potentiel de bioaccumulation | Donnée non disponible. |
| Mobilité dans le sol | Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau. |
| Autre effets nocifs | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. |

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|-----------------------------------|---|
| Mesures pour l'élimination | Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. |
| Emballage contaminé | Éliminer comme produit non utilisé. |

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|----------------------------|-------------------------------|
| Numéro UN | 1477 |
| Appellation réglementaire | NITRATES INORGANIQUES, N.S.A. |
| Classification du TMD | 5.1 Matières comburantes |
| Groupe d'emballage | II |
| Indice de quantité limitée | 1kg |
| Indice PIU | - |
| Dispositions particulières | - |

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---------------|---|
| SIMDUT CANADA | Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Matières solides comburantes catégorie 2 |
|---------------|---|

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-08-20